

Étude du financement de l'aide humanitaire aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, 2010-2011



HelpAge International aide les personnes âgées à revendiquer leurs droits, à lutter contre toute discrimination et à vaincre la pauvreté, afin qu'elles puissent mener une vie digne, sûre, saine et active.

Handicap International est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes.

Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Étude du financement de l'aide humanitaire aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, 2010-2011

Publiée par HelpAge International, Londres

HelpAge International
PO Box 32832
London N1 9ZN, UK
Tél : +44 (0)20 7278 7778
Fax : +44 (0)20 7713 7993
hai@helpage.org
www.helpage.org

Copyright © Février 2012 HelpAge International
Organisme de bienfaisance enregistré sous le n°288180

Cette étude a été financée par la Direction Générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission Européenne.



La Direction Générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission Européenne (ECHO) finance les opérations de secours aux victimes de catastrophes naturelles et de conflits à l'extérieur de l'Union Européenne. L'aide est acheminée directement aux victimes, de manière impartiale, sans distinction de race, de groupe ethnique, de religion, de sexe, d'âge, de nationalité ni d'affiliation politique.

Photo de couverture : Jessica Dinstl /HelpAge International 2011

Tout extrait de cette publication peut être reproduit sans permission à des fins non lucratives et éducatives sauf indication contraire. Veuillez clairement mentionner HelpAge International comme source et nous envoyer une copie des paragraphes reproduits.

Sommaire

- 4 Introduction**
- 4 Répondre aux besoins : l'ampleur du défi**
- 5 Méthodologie**
- 5 Résultats principaux**
- 7 Conclusions**
- 8 Recommandations**
- 9 Annexe 1 :**
Analyse du financement de donateurs aux CAP et aux Flash Appeals
- 11 Annexe 2 :**
Le financement de l'aide humanitaire aux personnes âgées
- 13 Annexe 3 :**
Le financement humanitaire pour les personnes handicapées
- 15 Notes**

Introduction

Le but de l'assistance humanitaire est de permettre la survie des populations face aux crises et aux catastrophes, en se focalisant de manière impartiale sur les personnes les plus exposées aux risques. Cette étude chiffre les fonds apportés par les donateurs pour répondre aux besoins humanitaires de deux groupes parmi les plus vulnérables : les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. À cet effet, l'étude analyse les montants de l'aide humanitaire destinés à ces deux groupes par le biais des Processus d'appels humanitaires lancés par les Nations Unies, Consolidated Appeals (CAP) et des Flash Appeals (FA) en 2010 et en 2011.

Une étude comparable avait été menée par HelpAge International en 2010 sur l'aide humanitaire allouée aux personnes âgées de 2007 à 2010¹. Cette étude avait révélé l'existence d'un écart considérable entre les besoins des personnes âgées en tant que groupe vulnérable et l'assistance humanitaire fournie pour répondre à ces besoins. Du montant total des fonds issus des CAP et Flash Appeals analysés dans les pays sélectionnés de 2007 à 2010, seuls 0,2 pour cent avaient été attribués à des projets incluant une activité consacrée spécifiquement aux personnes âgées.

L'étude actuelle et l'étude HelpAge précédente ne sont pas directement comparables, puisqu'elles se focalisent sur des pays différents. Toutefois, la présente analyse reflète les résultats du rapport précédent ; les besoins des personnes âgées sont majoritairement négligés par le système de l'aide humanitaire.

Répondre aux besoins : l'ampleur du défi

Chaque année, les crises humanitaires affectent quelque 350 millions de personnes dont une part considérable de personnes âgées et de personnes en situation de handicap, ayant des besoins spécifiques liés à leur âge et à leur handicap.

Parmi la population mondiale, 11 pour cent environ est âgée de 60 ans ou plus. Dans certains pays, des facteurs comme la migration urbaine, un taux élevé de prévalence du VIH, un faible taux de naissance, les conflits et la migration économique ont donné lieu à une présence nettement plus marquée de personnes âgées. De plus, les changements démographiques expliquent la croissance rapide du nombre de personnes âgées touchées par les crises et les catastrophes. D'ici 2050, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus aura pratiquement triplé, atteignant 2 milliards (22 pour cent de la population mondiale). Les personnes âgées de 80 ans et plus constituent le groupe de la population affichant la croissance la plus rapide, leur taux devrait presque quadrupler entre 2009 et 2050. D'ici là, plus de 80 pour cent des personnes âgées vivront dans les pays en développement, où les catastrophes sont plus probables et où les personnes disposent de moins de ressources pour lutter contre leurs effets.

Plus d'un milliard de personnes dans le monde vivent avec un handicap quel qu'il soit (15,3 pour cent), parmi lesquels 200 millions éprouvent de graves difficultés à mener à bien leurs tâches quotidiennes. Ces chiffres varieraient légèrement entre les régions, 16 pour cent de la population souffrirait ainsi d'un handicap en Asie du Sud-Est et 14 pour cent dans les Amériques. Bon nombre de ces personnes dites en situation de handicap sont également âgées. Les enquêtes nationales portant sur les maladies non transmissibles (MNT) les plus courantes associées aux handicaps mettent en lumière l'arthrite, les maladies cardiaques, le syndrome démentiel, les troubles de l'audition, les accidents vasculaires cérébraux et les douleurs du dos – toutes des maladies dont souffrent le plus souvent les personnes âgées. Les taux de handicap sont également beaucoup plus élevés parmi les personnes âgées de plus de 80 ans.

Alors que les personnes âgées et les personnes handicapées apportent une contribution précieuse à la société, elles sont particulièrement vulnérables aux chocs externes et au bouleversement de leur environnement quotidien. Si la capacité à rebondir peut leur faire défaut pour diverses raisons, elles sont fréquemment surreprésentées parmi les personnes pauvres et très pauvres. Dans les crises humanitaires, les personnes âgées et les personnes handicapées souffrent souvent disproportionnellement ; elles peuvent éprouver un sentiment d'exclusion plus aigu et faire face à des défis plus importants pendant leur rétablissement, particulièrement si la crise est chronique. Les personnes âgées et les personnes handicapées sont confrontées à des défis spécifiques en termes de mobilité, de soins de santé, d'accès aux services, et de poursuite d'activités génératrices de revenus.



Safo Bonaya Boru, Galma Roba Village, Ethiopie

Méthodologie

Cette étude portait sur l'analyse de Processus d'appels consolidés (CAP) pour 14 pays et de quatre flash appeals lancés par les Nations unies en 2010 et en 2011.² Tous les projets soumis dans le cadre de ces appels ont été examinés, soit au total 6 003 projets dont la majorité (5 330) dans le cadre des CAP. La liste des pays pour lesquels des appels ont été adoptés figure au Tableau 1 (Annexe 1). Les tableaux 2 et 3 (annexe 1) affichent une liste de bailleurs de fonds officiels ayant contribué aux appels. Enfin, les annexes 2 et 3 de ce document offrent des informations plus détaillées concernant les niveaux spécifiques de financement disponibles pour les personnes âgées et celles en situation de handicap.

L'outil de base utilisé pour recueillir les données est le Financial Tracking Service (FTS) géré par le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Les fiches de projets du FTS ont été analysées pour identifier les projets se focalisant sur les personnes âgées, les personnes handicapées ou les deux. Le FTS saisit toutes les informations sur les projets au sein du CAP, y compris toute activité ciblant des groupes particuliers, ainsi que les fonds de donateurs apportés au CAP. Toutefois, l'indication du financement de projets spécifiques s'effectue sur une base volontaire, soit par le donateur, le bénéficiaire de l'aide ou par les deux.

Il est reconnu que le financement des donateurs ne se limite pas à leurs contributions aux CAP et aux Flash Appeals, et en ce sens, l'étude ne fournit pas une image complète. Cependant, cette étude est considérée comme un indicateur suffisant des niveaux de financement officiels attribués aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Les documents CAP et Flash Appeals sont utilisés comme outils de planification pour solliciter l'appui de donateurs ; ils sont approuvés par le Coordinateur résident ou humanitaire et servent de base aux demandes de financement soumises au Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF), aux fonds mis en commun au niveau des pays (tels que le Fonds humanitaire commun), et aux autres donateurs.

L'étude s'appuie sur les données CAP téléchargées via le Service de suivi financier (FTS) du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) du 9 au 16 novembre et les 12 et 13 décembre 2011. Les informations précises concernant les donateurs ont été téléchargées le 5 janvier 2012 via le FTS géré par OCHA.

Résultats principaux

Projets ciblant les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap

En 2010 et en 2011, 145 projets (2,4 pour cent) parmi les 6 003 soumis aux CAP et aux Flash Appeals comprenaient au moins une activité focalisée sur les personnes âgées ou les personnes handicapées, et 61 d'entre eux ont été financés (1 pour cent). Au sein de ces 145 projets, la plupart des autres activités étaient axées sur l'assistance générale et/ou d'autres groupes vulnérables.

S'il y a eu une augmentation entre 2010 et 2011 du nombre total de projets soumis, il est également question d'une hausse du nombre de projets ciblant les personnes âgées ou les personnes handicapées. Toutefois, peu d'agences ont soumis des projets comportant une activité axée sur les personnes âgées ou les personnes handicapées pendant ces deux années.

Les personnes âgées

- En 2010 et en 2011, 47 projets (0,78 pour cent) comprenaient au moins une activité axée sur les personnes âgées, et parmi ceux-ci 18 ont été financés (0,3 pour cent). Pour la moitié environ de ces projets (21), le ciblage des personnes âgées représentait moins de 25 pour cent du total des activités. En 2010, 19 projets (0,66 pour cent) comprenaient des activités axées sur les personnes âgées. En 2011, ce chiffre a augmenté pour atteindre 28 projets (0,89 pour cent).
- Pendant ces deux années, vingt-deux agences ont soumis des projets comprenant au moins une activité axée sur les personnes âgées. Seules trois agences ont soumis des projets pendant les deux années concernées.
- Vingt-deux projets de 2010 et 2011 s'adressant aux personnes âgées (46 pour cent) ont été soumis par une seule ONG (HelpAge International).

Les personnes handicapées

- En 2010 et en 2011, 98 projets (1,6 pour cent) comprenaient au moins une activité axée sur les personnes handicapées, et 43 d'entre eux ont été financés (0,7 pour cent).
- En 2010, 37 projets (1,3 pour cent) comprenaient au moins une activité axée sur les personnes handicapées. En 2011, ce chiffre augmentait jusque 61 (1,9 pour cent).
- Pendant ces deux années, cinquante agences ont soumis des projets comprenant au moins une activité axée sur les personnes

handicapées. Seules 10 agences ont proposé des projets pour ces deux années.

- Parmi les 98 projets soumis les deux années, 29 ciblaient exclusivement les personnes en situation de handicap, dont 18 ont été soumis par une seule ONG (Handicap International).

Les personnes âgées et les personnes en situation de handicap

- Seuls 19 projets (0,3 pour cent) incluaient une ou plusieurs activités ciblant aussi bien les personnes âgées que les personnes handicapées. Parmi ceux-ci, quatre ont été financés.
- Quatre projets parmi les 19 ont été soumis par Handicap International ; ils se focalisaient exclusivement sur les personnes âgées et les personnes handicapées. Les 15 autres projets ciblaient plusieurs groupes vulnérables en plus des personnes âgées et des personnes handicapées, tels que les femmes et les enfants. En moyenne, 9 pour cent du total des activités de ces projets était destiné à répondre aux besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Résultats sectoriels et nationaux spécifiques

En 2010 et en 2011, des projets comprenant au moins une activité axée sur les personnes âgées ou les personnes handicapées ont été soumis dans 15 pays faisant l'objet d'un appel (94 pour cent). Des projets offrant des activités axées sur les personnes âgées ou les personnes handicapées ont été proposés dans 11 secteurs parmi les 12 retenus par le IASC (Inter Agency Standing Committee). Il n'y en a eu aucun dans le secteur de la sécurité. Si ce chiffre semble refléter une forte répartition des projets, il masque des différences considérables entre les deux groupes en termes de leur représentation dans les projets au sein des secteurs et des pays.

Les personnes âgées

- En 2010, des projets comprenant au moins une activité axée sur les personnes âgées ont été soumis dans six des douze secteurs reconnus par le IASC (les projets dans quatre secteurs ont été financés). Ce chiffre a atteint sept secteurs en 2011 (les projets dans trois secteurs ont été financés). La majorité des projets concernait trois secteurs : la santé, la protection, l'hébergement et les produits non alimentaires (PNA). Seuls quatre projets se focalisaient sur une activité pour les personnes âgées dans le secteur de la relance économique et parmi ceux-ci, un seul a été financé.
- En 2010, des projets offrant au moins une activité axée sur les personnes âgées ont été proposés dans les appels au sein de huit pays. Ce chiffre a augmenté jusqu'à neuf pays en 2011. **En 2010 et 2011, il n'y a eu aucun projet doté d'activités ciblant les personnes âgées, pour aucun secteur,**

dans 21 pays : le Tchad, la République centrafricaine, la République du Soudan du Sud, l'Afrique de l'Ouest (comprenant 16 pays³), le Yémen et le Zimbabwe.

Les personnes handicapées

- En 2010, des projets comprenant au moins une activité axée sur les personnes en situation de handicap ont été proposés dans dix secteurs reconnus par le IASC parmi les douze (dans huit secteurs, les projets ont été financés). Ce chiffre a chuté à neuf secteurs en 2011 (dans sept secteurs, les projets ont été financés). La majorité des projets concernaient trois secteurs : la santé, l'eau et les installations sanitaires, et l'éducation. Il n'y a eu aucun projet dans le secteur de la sécurité au cours des deux années concernées. En 2010, des projets comprenant au moins une activité axée sur les personnes en situation de handicap ont été soumis dans les appels de dix pays, dont neuf ont obtenu des fonds. Ce chiffre a augmenté jusqu'à douze pays en 2011, dix d'entre eux ont été financés. Dans un seul pays seulement, le Yémen, il n'y a eu aucun projet comprenant des activités ciblant les personnes handicapées, dans aucun secteur, en 2010 comme en 2011.

Financement

En 2010 et en 2011, 10,9 milliards de dollars américains ont été apportés aux CAP et aux flash appeals par les donateurs officiels. Au total, 73 millions de dollars américains ont été attribués aux projets incluant au moins une activité ciblant les personnes âgées ou les personnes handicapées (0,7 pour cent de l'ensemble des fonds).⁴ Un montant total de 27,6 millions de dollars américains a été alloué aux projets ciblant exclusivement les personnes âgées ou les personnes handicapées (0,3 pour cent).

Les personnes âgées

- En 2010, 2,6 millions de dollars américains ont été attribués aux projets incluant au moins une activité ciblant les personnes âgées (0,04 pour cent de l'ensemble des fonds). Ce montant a augmenté jusqu'à 6,7 millions de dollars américains (0,13 pour cent) en 2011. Cette croissance est due majoritairement à un petit nombre de gros projets, plutôt qu'à une couverture plus cohérente à travers les réponses en termes d'aide humanitaire.

Les personnes handicapées

- En 2010, 40,6 millions de dollars américains ont été attribués aux projets incluant au moins une activité ciblant les personnes handicapées (0,7 pour cent de l'ensemble des fonds). Ce montant s'est réduit jusqu'à 22,3 millions de dollars américains (0,43 pour cent) en 2011.

Les donateurs

En 2010 et en 2011, un total de 235 donateurs bilatéraux et multilatéraux ont contribué au financement de CAP et de Flash Appeals.⁵ Un peu plus de 60 pour cent de tous les fonds ont été fournis par dix pays donateurs.⁶ Les donateurs ont été plus nombreux à financer des projets comprenant au moins une activité pour les personnes handicapées que les projets offrant au moins une activité pour les personnes âgées.

Les personnes âgées (voir Tableau 2) :

- En 2010 et en 2011, sept donateurs ont financé des CAP ou Flash Appeals pour des projets comprenant au moins une activité ciblant les personnes âgées. Ce chiffre a grimpé de trois projets en 2010 à cinq en 2011. Seul un donateur, la Direction Générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission Européenne (ECHO), a financé de tels projets pendant les deux années.
- Deux des dix principaux donateurs aux CAP et et flash appeals n'ont pas apporté de fonds aux projets comprenant des activités ciblant les personnes âgées (États-Unis et Royaume-Uni).

Les personnes handicapées (voir Tableau 3) :

- Le nombre de donateurs ayant financé des projets comprenant au moins une activité ciblant les personnes handicapées a baissé, de 18 en 2010 à 14 en 2011. Treize pays donateurs ont attribué des fonds à de tels projets au cours de ces deux années.⁷
- L'ensemble des dix principaux donateurs aux CAP et aux flash appeals ont alloué des fonds à des projets comprenant des activités ciblant les personnes handicapées. Parmi les trois principaux donateurs, le financement des États-Unis a baissé de 2010 à 2011,⁸ alors que les fonds apportés par ECHO et par le Royaume-Uni sont restés constants.

Conclusions

Notre analyse des CAP et Flash Appeals en 2010 et en 2011 témoigne d'une légère hausse du nombre de projets comprenant au moins une activité ciblant les personnes âgées et/ou les personnes handicapées de 2010 à 2011. Toutefois, le nombre total de projets et le montant total des fonds demeurent extrêmement

faibles pour ces deux groupes, ce qui souligne l'écart considérable existant entre les besoins de ces deux groupes vulnérables et l'assistance humanitaire fournie pour répondre à leurs besoins. Si nous

considérons le fait que, parmi les projets comprenant une ou plusieurs activités ciblant l'un des deux groupes, ce composant du projet représentait généralement moins de 25 pour cent du total des activités, l'image s'assombrit encore davantage.

Une part importante des projets soumis pour aider les personnes âgées et les personnes handicapées a été présentée par deux ONG spécialisées, HelpAge International et Handicap International (28 pour cent). Parmi les autres projets proposés, beaucoup (62 pour cent) concernent des pays où ces deux ONG sont présentes et où elles préconisent une meilleure inclusion de ces deux groupes vulnérables dans l'aide humanitaire apportée.

Nos résultats indiquent que, dans tous les secteurs et tous les pays faisant l'objet d'appels, les réponses apportées aux besoins des personnes âgées et des personnes handicapées sont variables et manquent de cohérence. Alors qu'en termes de soumissions de projets et de financement, les personnes handicapées bénéficient d'une attention légèrement supérieure, les composants communs de des ceux groupes ne sont pas ou peu analysés (comme nous l'avons déjà indiqué, une part importante des personnes en situation de handicap sont des personnes âgées).

Si le nombre de projets comprenant au moins une activité axée sur les personnes âgées et/ou les personnes handicapées a affiché une faible croissance, de 2010 à 2011, il n'y a pas eu de hausse correspondante du financement. Dans 21 pays, aucun financement n'a été réservé pour les personnes âgées.

Il est important de remarquer que cette étude reconnaît qu'il se peut fort bien que les personnes âgées et les personnes handicapées bénéficient de projets généraux à caractère humanitaire conçus pour aider l'ensemble de la population. Toutefois, cette idée part du principe qu'elles sont en mesure d'avoir accès à de tels services. La présente étude a effectivement examiné les projets ne présentant pas d'activité ciblant les personnes âgées ni les personnes handicapées, afin d'évaluer si elles étaient intégrées aux activités inscrites dans un projet de plus grande ampleur, comme composantes d'un groupe vulnérable plus vaste. Toutefois, seuls 312 projets parmi les 6 003 analysés (5,2 pour cent) mentionnaient les personnes âgées et les personnes handicapées à côté d'autres groupes vulnérables. En d'autres termes, des milliers de projets n'indiquaient nullement les vulnérabilités potentielles des

personnes âgées et des personnes handicapées, ni l'impact sur eux de la crise concernée. Ce fait indique qu'il n'y a pas d'effort concerté pour s'assurer que les besoins de ces deux groupes vulnérables sont intégrés au sein des prestations de services courantes. Le chemin à parcourir afin de s'assurer que le système de l'aide humanitaire réponde aux besoins des personnes âgées et des personnes handicapées est manifestement encore long.

- Les donateurs bilatéraux et multilatéraux ont un rôle essentiel à jouer pour encourager et permettre une réponse humanitaire appropriée et diversifiée, en fournissant un financement flexible et opportun attribué proportionnellement aux besoins, sur la base d'une évaluation complète de ces derniers. Une telle démarche est essentielle à l'engagement pris quant aux Principes et aux bonnes pratiques de l'aide humanitaire ("Principles and Good Practice of Humanitarian Donorship").⁹

Recommandations

Si la communauté humanitaire veut respecter son engagement à offrir de manière impartiale une assistance humanitaire à ceux et à celles dont les besoins sont les plus pressants, elle doit d'urgence prendre les mesures nécessaires pour adresser les besoins de deux groupes parmi les plus vulnérables : les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Les agences d'aide humanitaire doivent faire en sorte que leurs processus d'évaluation et d'analyse des besoins prennent en compte tous les groupes potentiellement vulnérables, et que leurs réponses adressent ces besoins, en fournissant une assistance ciblée et sur mesure, là où cela s'avère nécessaire.

En s'appuyant sur les preuves présentées dans ce rapport, ainsi que sur notre expérience opérationnelle combinée dans le travail avec ces deux groupes vulnérables, HelpAge International et Handicap International recommandent vivement à tous les acteurs de l'aide humanitaires de tenir compte des points suivants :

- Les agences d'aide humanitaire doivent s'assurer que les évaluations de besoins fournissent des informations exactes sur *tous* les groupes vulnérables en recueillant des données sur les personnes âgées et sur les personnes handicapées, et en ventilant ces données par âge et par sexe.

Les efforts devraient s'intensifier pour documenter et partager les exemples de bonnes pratiques sur l'inclusion de groupes vulnérables, afin que ces pratiques puissent être appliquées de manière cohérente lors de la conception et la mise en œuvre de projets.

- Les agences chefs de file sectoriels, OCHA et les Coordinateurs humanitaires doivent fournir un leadership sur cette question, afin de garantir une responsabilité adéquate de toutes les populations bénéficiaires et une cohérence à travers les pays et les secteurs.

HelpAge soutient les acteurs de l'aide humanitaire en vue d'intégrer à leur travail les réponses possibles aux besoins des personnes âgées. Citons parmi nos activités très diversifiées dans ce cadre : le développement d'une assistance technique pour les travailleurs sur le terrain ; le détachement d'experts chevronnés dans les groupes pour la protection dirigés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; des formations et campagnes de sensibilisation proposées aux travailleurs sur le terrain et aux cadres senior de l'aide humanitaire ; la production d'études détaillées quant à l'impact des crises sur les personnes âgées ; ainsi que le développement de partenariats opérationnels. Pour obtenir plus d'informations sur notre travail, consultez notre site à l'adresse suivante www.helpage.org ou contactez l'équipe World Wide Emergencies team basée dans notre bureau de Londres.

Handicap International est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Handicap International est corécipiendaire du prix Nobel de la paix, en 1997, pour son action au sein de la Campagne Internationale pour Interdire les Mines antipersonnel. www.handicap-international.org

Annexe 1 : Analyse du financement de donateurs aux CAP et aux Flash Appeals

Tableau 1 : Pays faisant l'objet d'un Appel analysés dans l'étude

Processus d'appels consolidés (CAP) 2010	CAP 2011¹⁰	Flash Appeals
République centrafricaine	République centrafricaine	Inondations au Pakistan (2011)
Tchad	Tchad	Conflit en Libye (2011)
République démocratique du Congo	République démocratique du Congo	Inondations au Sri Lanka (2011)
Plan d'action humanitaire d'urgence au Kenya	Plan d'action humanitaire d'urgence au Kenya	Tremblement de terre en Haïti (2010)
Plan d'action humanitaire en Afghanistan	Afghanistan	
Somalie	Somalie	
Soudan	Soudan	
Territoire palestinien occupé	Territoire palestinien occupé	
Afrique de l'Ouest ¹¹	Afrique de l'Ouest	
Plan d'action humanitaire pour le Yémen	Plan d'action humanitaire pour le Yémen	
Zimbabwe	Zimbabwe	
Plan d'action humanitaire commun au Sri Lanka (2010)	Plan commun d'assistance au Sri Lanka 2011	
	République de Soudan du Sud	
	Haïti	

Tableau 2 : Financement de donateurs pour les projets comprenant des activités ciblant les personnes âgées

2010			2011		
Donateur	Financement de projets ciblant les personnes âgées	Pourcentage de contributions de donateurs aux CAP attribués aux projets ciblant les personnes âgées	Donateur	Financement de projets ciblant les personnes âgées	Pourcentage de contributions de donateurs aux CAP attribués aux projets ciblant les personnes âgées
Japon	508 919	0,16	Danemark	1 806 743	3,04
ECHO	366 300	0,06	ECHO	1 667 115	0,29
Espagne	295 108	0,17	Irlande	445 714	1,42
			Suisse	186 698	0,34
			Jersey	96 308	100

Tableau 3 : Financement de donateurs pour les projets comprenant des activités ciblant les personnes handicapées

2010			2011		
Donateur	Financement de projets ciblant les personnes handicapées	Pourcentage de contributions de donateurs aux CAP attribués aux projets ciblant les personnes handicapées	Donateur	Financement de projets ciblant les personnes handicapées	Pourcentage de contributions de donateurs aux CAP attribués aux projets ciblant les personnes handicapées
Norvège	4 556 972	4,82	ECHO	3 941 668	0,68
Canada	3 944 165	1,87	Canada	3 143 736	1,56
ECHO	3 830 062	0,67	Japon	2 431 498	0,74
É.-U.	3 503 211	0,25	Suède	2 180 211	1
Japon	2 949 849	0,93	R.-U.	1 108 017	0,38
Pays-Bas	2 310 995	2,90	Finlande	1 089 918	2,46
R.-U.	800 000	0,34	Norvège	839 394	0,8
Suède	799 493	0,47	Danemark	736 993	1,24
Espagne	679 005	0,39	Italie	716 535	2,27
Australie	589 210	0,68	Allemagne	708 723	0,56
Luxembourg	588 589	5,81	É.-U.	541 552	0,04
Allemagne	381 041	0,70	Australie	515 995	0,33
Irlande	337 374	1,16	Rép. de Corée	200 000	2,53
Finlande	307 326	0,96	Pays-Bas	4 173	0,01
Rép. de Corée	117 600	3,89			
France	66 997	0,14			
Italie	65 531	0,18			
Lituanie	4 900	100			

Annexe 2 : Le financement de l'aide humanitaire aux personnes âgées

En 2010, HelpAge a analysé les CAP et Flash appeals de douze crises humanitaires apparues entre 2007 et 2010 pour évaluer le niveau de reconnaissance et de financement des besoins des personnes âgées. Si ce rapport ne s'appuie pas sur l'étude précitée, les résultats apportent néanmoins la preuve d'une tendance étayée par l'étude la plus récente, à savoir que les réponses offertes aux besoins des personnes âgées sont «...incohérentes, imprévisibles et loin d'être proportionnelles à l'ampleur des besoins »¹². Seuls 18 projets parmi 1 912 analysés en 2010 (0,94 pour cent) comprenaient en effet des activités ciblant les personnes âgées, dont cinq seulement (0,2 pour cent) ont été financés. De plus, cinq pays et cinq secteurs parmi ceux analysés n'offraient pas de projets ciblant les personnes âgées.

Le chapitre suivant propose des informations plus détaillées issues des CAP et Flash Appeals de 2010 et de 2011 qui font l'objet de cette étude. Ces propos illustrent clairement la tendance qui se poursuit d'une mise en œuvre - et d'un financement - limités et sporadiques de projets conçus pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées, alors qu'elles représentent une part significative et croissante de la population mondiale.

Résultats : projets et agences

- Le nombre total de projets comprenant des activités ciblant les personnes âgées a augmenté de 40 pour cent, de 19 en 2010 (0,66 pour cent de l'ensemble des projets), dont huit ont été financés, à 28 en 2011 (0,89 pour cent), dont dix ont été financés.
- Sur les deux années, la moitié de ces projets (24) ciblaient exclusivement les personnes âgées. Parmi ces projets exclusifs, vingt-et-un ont été soumis par HelpAge International, deux par Merlin (partenaire de longue date de HelpAge), et un par Human Appeal International.
- Parmi les 47 projets comprenant au moins une activité ciblant les personnes âgées, dans la

majorité des cas (22 projets), ceci représentait moins de 25 pour cent des activités.

- Dans les CAP, vingt-deux pays n'ont aucun projet du tout comprenant des activités pour les personnes âgées : la République centrafricaine, le Tchad, la République du Soudan du Sud, l'Afrique de l'Ouest (composée de 16 pays),¹³ le Yémen et le Zimbabwe.
- Les pays composant l'Afrique de l'Ouest possèdent des populations relativement jeunes, ce qui ne signifie pas pour autant que les besoins des personnes âgées doivent être négligés dans les appels d'aide humanitaire. De nombreuses crises dans cette région tournent autour de l'insécurité alimentaire et des conflits, susceptibles d'avoir un impact majeur sur la santé et le bien-être des personnes âgées.
- HelpAge International est présente dans plusieurs pays ayant eu des projets avec des activités pour les personnes âgées : en Haïti, en territoire palestinien occupé, au Soudan, en République démocratique du Congo (RDC) et dans la Corne de l'Afrique. Ce fait laisse penser que l'action humanitaire destinée aux personnes âgées s'appuie toujours sur la présence d'agences spécialisées.
- En 2010, L'Évaluation initiale rapide en Haïti (RINAH) a indiqué que les personnes âgées constituaient le groupe le plus vulnérable affecté par le tremblement de terre. Cependant, en 2011, parmi sept projets axés sur les personnes âgées en Haïti, aucun n'a bénéficié de financement. En outre, de ces sept projets, cinq étaient classés comme étant des projets à haute priorité. Il semblerait que l'importance d'adresser les besoins des personnes âgées ait été peu reconnue par les acteurs de l'humanitaire en Haïti, et plus particulièrement par les donateurs, malgré les preuves présentées dans l'évaluation des besoins.

Analyse sectorielle

- Parmi les douze secteurs IASC en 2010 et en 2011, huit présentaient au moins un projet avec une activité ciblant les personnes âgées.
- En 2010 et en 2011, il y a eu quatre projets sectoriels pour la protection ciblant les

personnes âgées ; deux projets ont été financés pendant chaque année. Dans onze pays,¹⁴ aucun projet pour la protection axé sur les personnes âgées ne s'est déroulé pendant l'une des deux années, malgré le fait que bon nombre de ces crises étaient fondées sur des conflits. L'analyse indique, par exemple, que les personnes âgées vivant dans des camps de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (IDP) au Yémen présentent une variété de besoins en matière de protection. Toutefois, ces besoins ne sont pas adressés correctement par la communauté humanitaire, car il n'existe pas de projets offrant des activités ciblant ce groupe vulnérable au Yémen.¹⁵

- Le secteur de l'hébergement et des produits non alimentaires possédait un projet financé en 2010 et aucun en 2011. Un hébergement adéquat constitue un aspect particulièrement important pour offrir un sentiment de sécurité aux personnes âgées, ce qui peut être mis en péril dans les situations de crise.¹⁶ Il est surprenant de constater qu'un seul projet comprenant des activités axées sur les personnes âgées a été financé dans ce secteur pendant les deux années en question.
- L'apport de soins de santé adéquats est essentiel pour répondre aux besoins des personnes âgées, il est donc encourageant de constater que la majorité des projets financés offrant des activités axées sur les personnes âgées appartient au secteur des soins de santé (neuf projets sur les deux années). Seul un projet pour les personnes âgées se focalise sur le traitement de maladies chroniques ; deux sont axés sur l'apport de soins de santé en général et deux autres se concentrent sur l'offre de soins ophtalmiques. Deux projets précisaient l'offre de soins gériatriques parmi leurs activités et deux autres se focalisaient sur les programmes de nutrition et d'alimentation pour les personnes âgées.
- Quoique le fait que neuf projets pour les personnes âgées dans le secteur des soins de santé bénéficient de fonds constitue un signal positif, il s'agit d'une part très modeste (0,6 pour cent) des 1 434 projets de soins de santé au sein de l'ensemble des CAP et flash appeals.

Analyse des donateurs

En 2010, seuls trois bailleurs de fonds institutionnels (le Japon, ECHO et l'Espagne) ont financé des projets comprenant des activités ciblant les personnes âgées (pour obtenir des informations plus détaillées, consultez le Tableau 1).¹⁷

La part des dépenses de chaque bailleur de fonds attribuée à des projets comprenant des activités ciblant les personnes âgées est extrêmement faible.

- Les États-Unis, principal bailleur de fonds des CAP et de l'aide humanitaire internationale, n'a financé aucun projet CAP en 2010 comprenant des activités ciblant les personnes âgées.
- Le Royaume-Uni, troisième bailleur de fonds de l'aide humanitaire en 2010, n'a financé aucun projet CAP, ni aucun projet Flash Appeal, comprenant des activités ciblant les personnes âgées.

En 2011, le nombre de donateurs a augmenté jusqu'à cinq. Seule la Direction Générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission Européenne (ECHO) a financé de manière conséquente des projets comprenant des activités ciblant les personnes âgées sur les deux années concernées.

- En 2011, le Danemark était le principal bailleur de fonds aux CAP et aux flash appeals comprenant des activités ciblant les personnes âgées.
- ECHO, second bailleur de fonds en 2011, a financé des projets comprenant des activités ciblant les personnes âgées au Soudan, en Libye et en territoire palestinien occupé.
- Comme en 2010, les États-Unis et le Royaume-Uni n'ont financé aucun projet par le biais des CAP ou des flash appeals comprenant des activités axées sur les personnes âgées.
- Malgré une hausse relativement importante du financement destiné aux personnes âgées entre les deux années (de 2,56 millions de dollars américains à 6,7 millions de dollars américains), ces chiffres sont faussés par deux projets relativement importants en 2011 qui ont bénéficié chacun de 1,7 million de dollars américains. Seule une part modeste de ces projets ciblait les personnes âgées (moins de 15 pour cent), le montant combiné de 3,4 millions de dollars américains de ces

projets ne servira donc pas entièrement à répondre aux besoins des personnes âgées.

- Les projets financés pour les personnes âgées en 2011 se situent au Soudan, en territoire palestinien occupé, en Libye, en RDC et en Somalie ; ils ne couvrent donc que cinq crises. Des projets pour les personnes âgées ont été proposés dans neuf situations de crise. Cela signifie qu'il existe quatre pays où les agences

ont souligné la nécessité de répondre aux besoins des personnes âgées, mais les donateurs n'ont pas apporté de fonds pour adresser ces besoins.

Le manque de cohérence entre 2010 et 2011 en termes de projets financés par des donateurs qui comprennent des activités ciblant les personnes âgées indique que les besoins de ces personnes ne sont pas reconnus uniformément par les donateurs.

Annexe 3 : Le financement humanitaire pour les personnes handicapées

De nombreuses personnes âgées sont également des personnes en situation de handicap, ce qui explique la coopération de Handicap International et de HelpAge International dans cette étude. Les données présentées ont permis d'effectuer une analyse des tendances affectant les deux groupes, en examinant également quelque peu le handicap à travers tous les groupes d'âge.

- Le nombre total de projets comprenant au moins une activité ciblant les personnes handicapées a augmenté de 64 pour cent de 37 projets (1,3 pour cent de l'ensemble des projets) en 2010, dont 21 ont été financés, à 61 projets en 2011 (1,9 pour cent de l'ensemble des projets), dont 22 ont été financés.
- Au cours des deux années, 29 projets (parmi 98 au total) offraient des activités ciblant entièrement les personnes handicapées, dont 18 ont été soumis par Handicap International, six par d'autres ONG et cinq par des agences de l'ONU.¹⁸
- Parmi les 69 projets comprenant au moins une activité ciblant les personnes handicapées, la majorité (53) offrait moins de 20 pour cent d'activités axées sur ce groupe.
- On constate une augmentation manifeste du nombre de projets ciblant les personnes handicapées proposés par les agences spécialisées dans l'aide à l'enfance. En 2011, UNICEF a soumis sept projets (une hausse comparé aux trois projets de 2010), alors que l'ONG Save the Children soumettait six projets en 2011 (une hausse également par rapport au chiffre nul de 2010), dont un seul a bénéficié de fonds. Comme UNICEF et Save the Children ciblent spécifiquement les enfants et, dans une certaine mesure, les femmes, leurs projets profiteront largement aux enfants handicapés. Bien que ce constat soit particulièrement positif, il est important de noter qu'il existe

une population plus vaste de personnes en situation de handicap qui ne bénéficiera probablement pas de ces projets.

Les projets comprenant des activités ciblant les personnes handicapées représentent un modeste pourcentage seulement de l'ensemble des projets lancés dans le cadre de l'appel de chaque pays.

- Les pourcentages les plus élevés se situent en Haïti (4,7 pour cent), au Pakistan (4,3 pour cent), en Libye (3,8 pour cent), au Sri Lanka (3,2 pour cent) et en territoire palestinien occupé (2,9 pour cent).
- Les appels pour le Yémen en 2012 et en 2011 ne comportaient pas de projets offrant des activités axées sur les personnes handicapées.
- Handicap International est présente en RDC, au Soudan, en territoire palestinien occupé, en Côte d'Ivoire, au Pakistan, en Libye, en Afghanistan, au Sri Lanka, en Haïti et en Afrique de l'Est (Kenya et Somalie).

Analyse sectorielle

Entre 2010 et 2011, il y a eu une baisse du nombre de secteurs offrant des projets avec plusieurs activités axées sur les personnes en situation de handicap.

- En 2010, dix secteurs IASC parmi les douze avaient au moins un projet avec une activité axée sur les personnes handicapées. Seul un secteur, l'agriculture, ne possédait pas d'activités ciblant ce groupe vulnérable.
- En 2011, ce chiffre a baissé jusqu'à neuf secteurs offrant des projets ciblant les personnes handicapées. Les trois secteurs suivants ne possédaient aucun projet : l'alimentation, la reprise économique et l'infrastructure, ainsi que les services de coordination et d'assistance.
- Au cours des deux années, la majorité des projets financés concernait les secteurs des soins de santé (14 projets), de l'eau, des installations sanitaires et de l'hygiène (secteur Eau, Assainissement et Hygiène (WASH)) (11), et de l'éducation (5).
- Parmi les secteurs, le secteur WASH a augmenté considérablement de 2010 à 2011

(citons parmi les explications la nature des interventions en cas d'inondation, qui incluraient un important composant WASH).

- Le secteur de l'action contre les mines est susceptible de fausser les résultats pour les personnes handicapées, car les projets dans ce secteur peuvent bénéficier de fonds importants. Il y avait six projets comprenant des activités pour les personnes handicapées dans le secteur de la lutte antimines, dont quatre ont été financés, équivalant à un total de 13,8 millions de dollars américains (22 pour cent de l'intégralité des fonds destinés aux personnes en situation de handicap). Parmi ces quatre projets, un seul se consacrait entièrement à l'assistance aux victimes et aux personnes handicapées, et ce projet a été soumis par Handicap International. Les trois autres projets présentaient quelques activités axées sur l'assistance aux victimes pour les personnes handicapées, et cette part représentait entre 17 pour cent et 50 pour cent de l'ensemble des activités du projet. Bien qu'il semble que des montants importants soient dépensés dans ce secteur au bénéfice des personnes handicapées, il est clair que seule une part modeste de ces 13,8 millions de dollars américains sera allouée à des activités de projets ciblant les besoins de personnes en situation de handicap.

Analyse du financement

Entre 2010 et 2011, le nombre de projets axés sur les personnes handicapées a augmenté, de 37 en 2010 à 61 en 2011. Toutefois, les montants de financement de ces projets ont baissé.

- Le montant des fonds destinés aux projets ciblant les personnes handicapées comme pourcentage du financement total a baissé de 0,7 pour cent (21 projets) en 2010 à 0,4 pour cent (22 projets) en 2011.
- En termes financiers, ceci représentait une baisse de 40,6 millions à 22 millions de dollars américains. La raison la plus probable est l'effet de l'intervention d'urgence en Haïti de 2010, qui bénéficia de moins de fonds en 2011.
- Haïti a dominé les réactions des bailleurs de fonds pour les projets axés sur les personnes handicapées en 2010 (8 projets parmi les 14) et en 2011 (4 projets parmi les 18).

- Il y a eu une baisse significative du montant de financement attribué au flash appeal de 2010 pour Haïti par rapport au CAP 2011 (de 17,5 millions à 6,6 millions de dollars américains en 2011), quoique, parmi tous les pays, Haïti continua de bénéficier des financements les plus importants attribués aux projets axés sur les personnes handicapées en 2011.
- En territoire palestinien occupé, il y a eu une augmentation des fonds pour les projets axés sur les personnes handicapées, de 1,7 millions en 2010 à 2,7 millions de dollars américains en 2011.

Analyse des donateurs

En 2010, 18 donateurs ont financé des projets comprenant des activités ciblant les personnes handicapées.¹⁹ Les cinq principaux donateurs de 2010 étaient la Norvège, le Canada, la Direction Générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission Européenne (ECHO), les États-Unis et le Japon (consultez la liste complète au Tableau 1).

- En 2010, la Norvège était le principal bailleur de fonds pour les projets comprenant des activités ciblant les personnes handicapées. Toutefois, cette situation était due essentiellement à un seul projet basé en Haïti.
- Le Canada était le second bailleur de fonds de projets comprenant des activités ciblant les personnes handicapées. Cette position résultait principalement d'un programme d'intervention contre les mines en Afghanistan, qui a obtenu 2,8 millions de dollars américains.
- La Direction Générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission Européenne (ECHO) a été le troisième bailleur de fonds pour les projets dont certaines activités ciblaient les personnes handicapées. L'agence principale lançant ses appels à ECHO était Handicap International, pour des projets au Soudan, au Sri Lanka, en territoire palestinien occupé et en Haïti.
- Les États-Unis ont attribué 0,25 pour cent de leur financement total en 2010 au CAP pour les projets comprenant des activités ciblant les personnes handicapées. Ceci était dû essentiellement à deux projets basés en Haïti,

représentant 77 pour cent des fonds alloués à ce groupe, ce qui indique que les États-Unis fournissent des fonds aux projets en fonction de l'ampleur de la catastrophe.

- Le Japon constituait le quatrième donateur pour les projets dont certaines activités ciblaient les personnes handicapées. Toutefois, le Japon n'a contribué qu'à deux projets, au Zimbabwe et en Afghanistan.
- En raison du tremblement de terre de 2010 en Haïti, le montant des dons privés aux projets comprenant des activités ciblant les personnes handicapées était assez élevé. Parmi les dons privés de 2010, d'une valeur de 127 millions de dollars américains, 1,6 pour cent (2,6 millions) ont été alloués aux projets comprenant des activités axées sur les personnes handicapées. En 2011, aucun projet CAP comprenant des activités ciblant les personnes handicapées n'a été signalé au Service de suivi financier (FTS) comme étant financé par des dons privés.

En 2011, le nombre de donateurs attribuant des fonds aux projets comprenant des activités ciblant les personnes handicapées a baissé jusque 14. Cette chute a coïncidé avec une augmentation du montant de financement. Les cinq principaux pays donateurs pour ces projets furent la Direction Générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission Européenne (ECHO), le Canada, le Japon, la Suède et le Royaume-Uni.

- En 2011, la Direction Générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission Européenne (ECHO) était le principal bailleur de fonds des CAP et le principal parrain de projets comprenant des activités ciblant les personnes handicapées.
- Remarquons que le Japon et la Norvège, bien qu'il s'agisse de pays relativement "petits", ont fait état, dans leur politique de financement, d'un engagement clair envers les personnes en situation de handicap, ce qui se reflète peut-être dans les financements attribués.

¹ HelpAge International, *A study of humanitarian financing for older people (Une étude du financement humanitaire pour les personnes âgées)*, Londres, HelpAge International, 2010

² En 2010 et en 2011, un appel CAP a été inclus pour l'Afrique de l'Ouest composée de 16 pays.

³ Il est inhabituel qu'un appel CAP soit régional. Dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, il y a des besoins humanitaires distincts de la pauvreté chronique existante, qui ne découlent pas d'une seule situation d'urgence au sein d'un seul pays. Ces besoins sont diffus et un système d'analyse des besoins a été mis en œuvre au niveau régional pour mettre en évidence les zones au sein de ces pays où les besoins humanitaires sont les plus pressants.

⁴ Pour la plupart de ces projets, seule une part du financement total est attribuée aux personnes âgées ou aux personnes handicapées, comme composante d'une gamme plus riche d'activités.

⁵ Étant donné l'ampleur de cette étude, tous les 235 bailleurs de fonds officiels n'ont pas pu être analysés. L'étude s'est focalisée sur le principal bailleur de fonds multilatéral aux CAP (ECHO) et sur les donateurs bilatéraux susceptibles d'aider tous les pays CAP, afin de présenter une analyse plus équilibrée du financement. Nous avons exclu en tant que tels des donateurs sectoriels spécifiques, les fonds mis en commun au niveau des pays et les donateurs privés.

⁶ É.-U. (2,7 Mrd USD), ECHO (1,2 Mrd USD), Japon (643 Mio USD), R.-U. (526 Mio USD), Canada (411 Mio USD), Suède (388 Mio USD), Espagne (258 Mio USD), Australie (243 Mio USD), Norvège (199 Mio USD), Allemagne (180 Mio USD).

⁷ Norvège, Canada, ECHO, É.-U., Japon, Pays-Bas, R.-U., Suède, Australie, Allemagne, Finlande, Corée et Italie.

⁸ Cette baisse reflète probablement une augmentation significative en 2010 des fonds attribués aux personnes handicapées grâce à l'action humanitaire suite au tremblement de terre en Haïti.

⁹ Bonnes pratiques de l'aide humanitaire ("Good Humanitarian Donorship"). www.goodhumanitariandonorship.org/gns/principles-good-practice-ghd/overview.aspx

¹⁰ En 2011, il y a eu deux pays additionnels dans le CAP : Haïti et le Soudan du Sud. Un Appel éclair a été lancé en 2010 en réaction au tremblement de terre en Haïti, mais en raison des besoins permanents, un appel CAP complet a été lancé en 2011. En 2010, le Soudan du Sud n'était pas connu comme étant un pays séparé.

¹¹ L'appel de l'Afrique de l'Ouest couvre le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

¹² HelpAge International, *A study of humanitarian financing for older people (Une étude du financement humanitaire pour les personnes âgées)*, Londres, HelpAge International, 2010

¹³ L'appel de l'Afrique de l'Ouest couvre les pays suivants : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

¹⁴ Afghanistan, République centrafricaine, Tchad, Libye, territoire palestinien occupé, Pakistan, Sri Lanka, Soudan du Sud, Afrique de l'Ouest, Yémen et Zimbabwe.

¹⁵ HelpAge International, Preliminary findings and recommendations for addressing needs/gaps in working with older people in refugee and IDP camps in Yemen (Résultats et recommandations préliminaires pour adresser les besoins/lacunes dans le travail avec les personnes âgées au sein des camps de réfugiées et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays au Yémen), Londres, HelpAge International, 2011

¹⁶ HelpAge International, Guidance on including older people in emergency shelter programmes (Conseils pour l'inclusion des personnes âgées dans les programmes d'hébergement d'urgence), Londres, HelpAge International, 2011

¹⁷ Voir la note finale 5

¹⁸ OMS, UNESCO, UNFPA, UNICEF, UNMAS, Programme d'action contre les mines pour l'Afghanistan (MAPA), Comité international de secours (IRC), The Motivation Charitable Trust, Consortium des organisations humanitaires (CHA), Disability and Support Organisation (DSO), *Terre des Hommes* Italie.

¹⁹ Voir la note finale 5